



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23/03/2024

Déclaration de Mme Rachida DATI, ministre de la Culture

Lors de mon audition à l'Assemblée nationale le 19 mars 2024, j'ai évoqué la fermeture d'écoles d'art territoriales non comme un objectif mais comme un risque si l'ensemble des partenaires ne se mobilisent pas.

Ces écoles ont été fondées il y a de nombreuses années par les villes où elles sont ancrées. Le ministère de la Culture les accompagne et son soutien n'a jamais fait défaut – ce soutien a augmenté de 14% ces dix dernières années. Ces écoles, comme les écoles nationales, ont été complètement préservées dans les récentes annulations de crédits, et elles sont au cœur de ma réflexion pour l'avenir.

Lieux de formation uniques, elles ont une utilité sociale avérée, en accompagnant un grand nombre d'étudiants de leur région, de boursiers, mais aussi des habitants qui viennent suivre des cours publics, ou des professionnels en formation continue.

Elles connaissent dans le même temps une situation de grande fragilité, voire de crise aiguë pour certaines, dont les facteurs sont multiples.

Ce que je souhaite pour l'enseignement supérieur culturel, c'est avant tout qu'il réponde à trois objectifs:

- L'équité territoriale et l'égalité d'accès
- L'excellence de la formation et de la professionnalisation
- L'attention aux conditions d'apprentissage et de vie étudiante

Ministre de la Culture, je ne veux répondre à la crise des écoles d'art territoriales, ni par une stratégie générique qui méconnaîtrait le détail des situations, ni par des réponses uniquement d'urgence qui ne régleraient pas les questions de fond aujourd'hui posées.

Nous avons besoin d'un service public de l'enseignement culturel supérieur, et les écoles d'art territoriales jouent un rôle clé à ce titre. C'est ensemble que nous pourrions pérenniser et renforcer ce rôle.

Rachida DATI,
Ministre de la Culture

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr